AR PREFECTURE
016-200054047-20170208-2017_02_08_16-DE
Reçu le 22/02/2017

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 24
Excusés-Absents : 03
Délégations : 03

Date de Convocation:
1er février 2017

Date d'affichage :
1er février 2017

Le huit février deux mil dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 1er février 2017, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
M. PAULET Didier, M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme FEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, M. POINTIER Emeric, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s:
M. VIGNAUD Jean-Michel, Mme DUMASDELAGE Chantal, M. MASDOUMIER Pascal

Délégations :
M. VIGNAUD Jean-Michel à M. GUINOT Jean François, Mme DUMASDELAGE Chantal à Mme COURSAGET Mireille, M. MASDOUMIER Pascal à M. GAULTIER Emmanuel

Secrétaire de séance : Mme LAFONT Cindy

2017/02/08
N°16

16 - Fixation du prix de vente des terrains du lotissement de la Loge de la Vigne

Dans le cadre de la réalisation du lotissement de la Loge de la Vigne, la première tranche de travaux ayant été réalisée et les premières réservations ayant eu lieu, Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire, désormais, de fixer le prix de vente des parcelles.

Considérant le prix de vente des parcelles des derniers lotissements réalisés par la commune,

Considérant l'économie globale du projet,

Monsieur Le Maire propose de fixer le prix de vente à 14€ H.T. le m²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le prix des terrains du Lotissement de la Loge de la Vigne à 14 € H.T. le m²

- Autorise M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette délibération

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 9 février 2017

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)